

États financiers

The City of Saint John
Fonds d'administration générale
31 décembre 2007

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Page</u>
Rapport des vérificateurs	1
Fonds de fonctionnement – Bilan	2
Fonds de fonctionnement – État des résultats	3
Fonds de fonctionnement – État des capitaux propres	4
Fonds de capital et d'emprunt – Bilan	5
Fonds de capital et d'emprunt – État des capitaux propres	6
État de l'évolution du financement d'immobilisations	7
Notes afférentes aux états financiers	8-18
Fonds de fonctionnement – Tableau des éléments de produits	19-20
Fonds de fonctionnement – Tableau des éléments de charges	21-26

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

**À Monsieur le Maire
et aux membres du Conseil communal de The City of Saint John**

Nous avons vérifié les bilans du Fonds de fonctionnement et du Fonds de capital et d'emprunt du **Fonds d'administration générale de The City of Saint John** au 31 décembre 2007 et les états des résultats, des capitaux propres et de l'évolution du financement d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été dressés afin de satisfaire à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Ville. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds d'administration générale de The City of Saint John au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de l'évolution du financement de ses immobilisations pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 1 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par Monsieur le Maire et les membres du Conseil communal de The City of Saint John ainsi que par le ministre des Gouvernements locaux du Nouveau-Brunswick, et ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, à aucune autre fin. Ces états financiers ont été dressés afin de satisfaire et satisfont à l'article 8 de la *Loi sur le contrôle des municipalités* du Nouveau-Brunswick.

Ernst & Young s.r.l.

Saint John, Canada
Le 8 juillet 2008

Comptables agréés

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
BILAN

Aux 31 décembre

Page	2007 \$	2006 \$
ACTIF		
	10 118 594	2 650 639
	6 077 122	5 715 701
	Montants exigibles d'entités liées	
		Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts
	17 483 348	12 304 443
5	1 610 254	-
	Stocks de matériaux et de fournitures au coût ou au coût de remplacement, selon le montant le moins élevé	
	841 780	841 849
12	6 455 450	8 069 313
	439 908	468 816
	43 026 456	30 050 761
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
15	10 388 856	7 658 363
10	6 636 450	6 728 345
	640 819	564 052
	Montants dus à des entités liées	
	4 050 614	3 027 709
		Commission sur le stationnement de Saint John
	12 259	12 259
		Commission d'énergie de The City of Saint John
	22 021	22 021
		Caisse de retraite de The City of Saint John
	146 650	74 624
	356 818	291 942
	Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	
	9 568 929	6 188 635
5	-	3 199 269
	746 483	602 290
	869 544	646 975
	198 410	42 317
11	8 400 000	-
	42 037 853	29 058 801
4	988 603	991 960
	43 026 456	30 050 761

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par

Maire

Président du Comité des finances



The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2007 (non vérifié) \$	Chiffres réels 2007 \$	Chiffres réels 2006 \$
Produits			
	84 246 996	84 246 996	80 140 223
	19 117 473	19 117 473	18 742 621
19	880 700	989 038	1 038 021
20			
	5 216 000	5 733 485	4 741 428
20			
	360 000	315 404	420 863
	829 500	1 137 004	1 221 189
	110 650 669	111 539 400	106 304 345
Charges			
21	10 091 315	10 068 656	9 424 467
22	41 837 601	42 210 533	40 510 579
23	21 417 943	22 002 121	20 341 988
	3 169 262	3 151 196	3 168 309
24	9 483 807	9 095 870	8 210 657
25	7 188 468	7 340 845	7 270 126
26	17 396 338	17 673 536	15 630 330
4	65 935	65 935	689 991
	110 650 669	111 608 692	105 246 447
		(69 292)	1 057 898

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre

Page		2007	2006
		\$	\$
	Capitaux propres (négatifs) au début de l'exercice	991 960	(755 929)
	Ajouter :		
3	Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) de l'exercice	(69 292)	1 057 898
		922 668	301 969
	Ajouter :		
3	Excédent des charges sur les produits – avant-dernier exercice	65 935	689 991
2	Capitaux propres à la fin de l'exercice	988 603	991 960

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
BILAN

Aux 31 décembre

Page		2007 \$	2006 \$
ACTIF			
Montants exigibles d'entités liées			
	Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	17 326	28 801
2	Fonds de fonctionnement général	–	3 199 269
15	Commission des transports de Saint John	–	964 047
	Programme de logements sans but lucratif de Saint John	–	8 952
		17 326	4 201 069
Placements dans les actions d'une société détenue en propriété exclusive, Saint John Industrial Parks Ltd., au coût			
		994	994
11	Terrains, bâtiments, installations et matériel et ouvrages de génie civil [note 3]	418 226 346	396 452 847
		418 244 666	400 654 910
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
11	Dette sous forme d'obligations non garanties [note 3]	52 390 700	54 788 800
11	Autres dettes à long terme [note 3]		
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	–	5 958
	Commission de stationnement de Saint John	294 280	367 850
	Contributions différées	276 457	–
	Montant dû aux entités liées		
2	Fonds de fonctionnement général	1 610 254	–
	Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	1 253 713	69 358
	Commission des transports de Saint John	2 894 194	4 851 388
		58 719 598	60 083 354
4	Capitaux propres	359 525 068	340 571 556
		418 244 666	400 654 910

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Approuvé par

Maire

Président du Comité des finances

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

Exercices terminés les 31 décembre		
Page	2007 \$	2006 \$
Capitaux propres au début de l'exercice	340 571 556	321 694 709
Dette remboursée au moyen du Fonds de fonctionnement général		
Dette sous forme d'obligations non garanties	8 098 100	7 845 300
Société canadienne d'hypothèques et de logement	5 958	5 430
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	–	170
Commission de stationnement de Saint John	73 570	73 570
	8 177 628	7 924 470
Contributions d'aide à la construction		
Gouvernement provincial	7 973 985	8 943 724
Gouvernement fédéral	3 298 151	–
Divers	401 850	1 701 738
	11 673 986	10 645 462
Excédent du produit de la vente de terrains sur le coût estimatif		
	87 123	82 854
Projets d'investissement financés au moyen du Fonds de fonctionnement général		
	500 241	653 019
Achat d'immobilisations au moyen du Fonds de fonctionnement général		
	2 841 918	4 416 854
Contributions à la Commission des transports de Saint John		
	(4 327 384)	(4 845 812)
4	Capitaux propres à la fin de l'exercice	359 525 068
		340 571 556

Voir les notes afférentes aux états financiers.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DU FINANCEMENT
D'IMMOBILISATIONS**

Exercices terminés les 31 décembre

	2007 \$	2006 \$
Sources		
Émission d'obligations non garanties	5 700 000	11 000 000
Contributions d'aide à la construction		
Gouvernement fédéral	3 298 151	-
Gouvernement provincial	7 973 985	8 943 724
Divers	401 850	1 701 738
Achat d'immobilisations au moyen du Fonds de fonctionnement général	2 841 918	4 416 854
Projets d'investissement financés au moyen du Fonds de fonctionnement général	500 241	653 019
Excédent du produit de la vente de terrains sur le coût estimatif	87 123	82 854
Dette remboursée au moyen du Fonds de fonctionnement général	8 177 628	7 924 470
Augmentation du montant dû au Fonds de fonctionnement général	4 809 523	1 949 085
Augmentation du montant dû au Fonds de capital et d'emprunt de la Régie des services publics d'eau et d'égouts	1 184 355	69 358
Contributions différées	276 457	-
Diminution des montants exigibles d'entités liées	-	252 138
	35 251 231	36 993 240
Utilisations		
Dépenses en immobilisations	21 773 499	24 222 958
Remboursement de dettes	8 177 628	7 924 470
Augmentation des montants exigibles d'entités liées	972 720	-
Contributions à la Commission des transports de Saint John	4 327 384	4 845 812
	35 251 231	36 993 240

Voir les notes afférentes aux états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

1. CONVENTIONS COMPTABLES

Les présents états financiers ont été préparés de façon à ce qu'ils soient conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables prescrits aux municipalités du Nouveau-Brunswick par le ministère des Gouvernements locaux.

Présentation des états financiers

Les états financiers du Fonds d'administration générale de The City of Saint John (la «Ville») ont été dressés selon la méthode de la comptabilité par fonds. Le Fonds de fonctionnement fait état du fonds de roulement et des résultats de fonctionnement de la Ville; le Fonds de capital et d'emprunt fait état de son placement dans des immobilisations et de sa dette à long terme impayée.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont initialement comptabilisées au coût. Les fonds reçus dans le cadre de programmes d'aide aux immobilisations, d'ententes de partage des coûts ou de renonciations au remboursement des prêts sont traités comme des ajouts aux capitaux propres au titre des immobilisations, sauf lorsque les actifs ont été acquis en vertu du Programme de rénovation urbaine. Le cas échéant, les fonds reçus sont déduits du coût des actifs.

La Ville ne comptabilise pas l'amortissement de ses immobilisations, mais impute aux résultats un montant équivalant au remboursement annuel des dettes et porte ce montant au crédit des capitaux propres au titre des immobilisations. La Ville impute également aux résultats tous les projets d'investissement financés au moyen des fonds de fonctionnement au cours de l'exercice.

Comptabilité d'exercice

La Ville utilise la méthode de la comptabilité d'exercice aux fins de la comptabilisation des produits et des charges.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

1. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Comptabilisation des résultats de fonctionnement de l'avant-dernier exercice

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick exige l'inclusion de l'excédent des produits sur les charges d'un exercice dans les produits du deuxième exercice qui suit ainsi que l'inclusion de l'excédent des charges sur les produits d'un exercice dans les charges du deuxième exercice qui suit.

Estimations comptables

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

Les valeurs comptables des instruments financiers de la Ville autres que la dette à long terme se rapprochent des justes valeurs en raison de leur échéance à court terme et des conditions de crédit normales. Les débiteurs de la Ville ne représentent pas une concentration importante du risque de crédit, parce que ces comptes sont dus par un grand nombre de contribuables qui sont assujettis à des conditions de crédit normales. Étant donné que la dette à long terme a fait l'objet d'arrangements avec le gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick et qu'elle n'est pas renégociable, nous n'avons pas déterminé la juste valeur de la dette à long terme ayant pu être touchée par une variation des taux d'intérêt. À la fin de l'exercice, la Ville n'était exposée à aucun risque lié à des instruments dérivés.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

2. AUTRES CRÉDITEURS

	2007	2006
	\$	\$
Engagement relatif au <i>Heart and Lung Act</i>	1 900 000	2 015 500
Indemnités de vacances	1 921 950	2 103 945
Indemnités de retraite	2 814 500	2 608 900
	6 636 450	6 728 345

La Ville paie certains montants aux pompiers invalides et à leurs conjoints ou conjointes en vertu des dispositions d'une loi de l'Assemblée législative, appelée *Heart and Lung Act*. Une évaluation actuarielle de ce régime a été effectuée au 31 décembre 2007. La valeur actuarielle estimative des prestations au 31 décembre 2007 totalisait 1 900 000 \$. Cette évaluation ne couvre que les bénéficiaires actuels et ne tient pas compte de toute demande de règlement futur.

La Ville a constitué une provision pour les congés accumulés mais non payés.

À leur départ à la retraite, tous les employés de la Ville ont droit à une prime de retraite équivalant à un mois de salaire par cinq années de service, jusqu'à concurrence de six mois. Nous avons modifié le programme pour offrir à certains employés une option de paiement avant la retraite. L'acceptation d'un paiement anticipé élimine le droit d'accumulation ultérieure d'indemnités de retraite de ces employés.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME

Les obligations non garanties comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	Solde 2007 \$	Solde 2006 \$
1997	4,125 à 6,000	10	–	814 000
1998	5,250 à 5,625	10	729 500	1 459 000
1999	5,200 à 5,750	10	1 731 200	2 599 800
2000	6,100 à 6,400	10	1 992 000	2 656 000
2001	2,450 à 5,500	10	2 020 000	2 525 000
2002	3,375 à 5,750	10	3 980 000	4 776 000
2003	3,050 à 5,000	10	6 804 000	7 938 000
2003	2,750 à 5,125	10	3 564 000	4 158 000
2004	2,750 à 4,800	10	9 449 000	10 236 000
2005	3,750 à 4,375	10	6 154 000	6 627 000
2006	4,150 à 4,450	10	10 267 000	11 000 000
2007	4,450 à 4,850	10	5 700 000	–
Dettes sous forme d'obligations non garanties			52 390 700	54 788 800

Les autres dettes à long terme comprennent ce qui suit :

Année d'émission	Taux d'intérêt %	Durée (en années)	Solde 2007 \$	Solde 2006 \$
1982	9,50	25	–	5 958
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
2007	4,36	5	8 400 000	–
Province du Nouveau-Brunswick				
2005	2,75	7	2 94 280	367 850
Commission de stationnement de Saint John				
Autre dette à long terme			8 694 280	373 808

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

3. OBLIGATIONS NON GARANTIES ET AUTRES DETTES À LONG TERME (suite)

Le montant global des paiements en capital requis au cours de chacun des cinq prochains exercices s'établit comme suit :

	\$
2008	9 417 670
2009	8 682 170
2010	7 819 570
2011	7 155 570
2012	6 577 000

Les immobilisations comprennent un montant de 12 735 870 \$ (7 240 377 \$ en 2006) dont le financement n'était pas assuré à la fin de l'exercice.

4. RÉGIME DE RETRAITE

A. RÉSUMÉ

La Ville offre des prestations de retraite aux employés conformément aux dispositions de la *Loi sur le régime de retraite de la Ville de Saint John*, promulguée le 12 mai 1994 et modifiée le 28 avril 2001. Le régime est administré par un conseil de fiduciaires composé de représentants du Conseil communal, de la direction, d'employés syndiqués et de retraités. Avant mai 1994, le régime était régi par la *Loi sur le régime de retraite de la Ville de Saint John* de 1970. Le régime est assujéti aux dispositions de la *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1992.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

4. RÉGIME DE RETRAITE (suite)

Le régime est un régime à prestations déterminées qui fournit des prestations en fonction des états de service et du taux de rémunération. La Ville et les employés cotisent au régime. Les limites de cotisation de la Ville sont fixées par la loi à un montant minimal correspondant à 7 % du salaire des employés. Le taux de cotisation de la Ville équivaut actuellement à 8,1 % du salaire. En date du 1^{er} mai 2007, le taux de cotisation des employés a changé pour passer de 8,5 % à 10,5 % du salaire cotisable. Les cotisations supplémentaires des employés au taux de 2 % seront effectuées : le 1^{er} mai 2010 ou à la date à laquelle l'obligation non capitalisée selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation a été éliminée, selon la date la plus rapprochée. La Ville passe en charges toutes ses cotisations au cours de l'exercice où elles sont effectuées. Les cotisations de 2007 pour les employés, autres que celles de la Régie des services publics d'eau et d'égouts, ont totalisé 7 714 410 \$ (14 416 009 \$ en 2006).

B. INFORMATION ACTUARIELLE

L'évaluation actuarielle de 2006 a révélé que la valeur actuelle des prestations constituées du régime atteignait 396 778 000 \$ et que la valeur marchande rajustée des actifs nets disponibles pour le service des prestations totalisait 365 763 100 \$, et que l'obligation non capitalisée estimative était de 31 014 900 \$ selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation. En date du 31 décembre 2006, les passifs de solvabilité étaient plus élevés de 106 832 800 \$ que les actifs de solvabilité.

L'évaluation actuarielle de 2006 a été mise à jour par extrapolation au 31 décembre 2007, et les résultats indiquent que les prestations constituées du régime excèdent maintenant la valeur marchande rajustée des actifs disponibles pour le service des prestations, ce qui entraîne un déficit de 46 894 889 \$ selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Cette évaluation vise la totalité du régime couvrant tous les employés admissibles du Fonds d'administration générale et de la Régie des services publics d'eau et d'égouts. Les coûts courants et les paiements de capitalisation spéciaux sont répartis entre chaque fonds selon un pourcentage de la masse salariale.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

4. RÉGIME DE RETRAITE (suite)

C. MONTANT DÛ AU RÉGIME DE RETRAITE

La *Loi sur les prestations de pension* du Nouveau-Brunswick exige qu'un déficit de solvabilité soit comblé au cours d'une période de cinq ans, à moins d'obtenir une exemption permettant de capitaliser ce déficit sur une période maximale de 15 ans ou jusqu'au 31 décembre 2018, selon l'échéance la plus courte, ou une exemption d'effectuer des paiements de solvabilité.

En 2007, l'exemption au titre des paiements de solvabilité spéciaux au régime a été obtenue. Ainsi, aucun paiement à ce titre n'était dû par The City of Saint John au 31 décembre 2007.

Au cours de 2007, la Ville a versé 4 358 454 \$ au régime, ce qui représente les paiements de capitalisation spéciaux et les intérêts requis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation (12 553 100 \$ en 2006, pour les exercices 2004 à 2006). La quote-part du Fonds d'administration générale est de 3 839 792 \$ en 2007. La Ville est tenue d'effectuer des paiements de capitalisation spéciaux selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation jusqu'en 2018.

Au cours de l'exercice 2006, la Ville a versé 12 553 100 \$ au régime, ce qui représentait les paiements de capitalisation spéciaux et les intérêts requis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation pour les exercices 2004 à 2006. La quote-part du Fonds d'administration générale était de 10 759 262 \$, dont une portion de 1 200 000 \$ a été passée en charges en 2005 et une portion de 1 489 949 \$, en 2006, ce qui a donné lieu à un solde de 8 069 313 \$. Ce montant a été comptabilisé à titre de charge différée. Un montant de 1 613 863 \$ a été passé en charges en 2007, ce qui a entraîné un solde non amorti de 6 455 450 \$. La Ville a obtenu l'autorisation d'amortir cette charge sur une période se terminant en 2011.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

5. ENGAGEMENTS

Commission des transports de Saint John

La Commission des transports de Saint John a été créée en 1979 en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de maintenir et d'exploiter au sein de la Ville un réseau de transport en commun dont les pertes d'exploitation et les frais de la dette sont pris en charge par la Ville. La Ville assume également la responsabilité des obligations non garanties émises au nom de la Commission, qui s'élevaient à 3 442 300 \$ au 31 décembre 2007 (3 421 200 \$ en 2006).

Commission de développement économique du Grand Saint John, Inc.

La Commission de développement économique du Grand Saint John a été constituée en société en 1998. Les statuts constitutifs prévoient une formule de financement des coûts au moyen d'un partage entre les municipalités participantes. Ces dernières englobent la Ville de Quispamsis, la Ville de Rothesay, la Ville de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

Commission des installations régionales du Grand Saint John

La Commission des installations régionales du Grand Saint John a été créée en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick en 1998. Les dispositions de la loi confèrent à la Commission le pouvoir de déterminer le montant annuel de la contribution municipale totale au fonctionnement de cinq installations régionales : le Centre aquatique Jeux du Canada, le Harbour Station, le Centre du commerce et des congrès de Saint John, le théâtre Imperial et le Centre des arts de Saint John. Selon les dispositions de la loi, la contribution de la Ville correspond à sa quote-part du budget de fonctionnement de la Commission des installations régionales en fonction des assiettes d'imposition des municipalités participantes. Ces dernières comprennent la Ville de Quispamsis, la Ville de Rothesay, la Ville de Grand Bay-Westfield et The City of Saint John.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

5. ENGAGEMENTS (suite)

Complexe immobilier central de Market Square – Conventions de location

Le projet du Complexe immobilier central de Market Square a été ouvert au public en mai 1983. Ce complexe abrite la bibliothèque, le Centre du commerce et des congrès, un parc de stationnement intérieur et des locaux commerciaux et de vente au détail. La Ville assume, en vertu des conditions de trois baux de 66 ans, la responsabilité de la quote-part des frais d'exploitation de la section commune du complexe, notamment les impôts fonciers relatifs à la bibliothèque, au centre du commerce et des congrès et au parc de stationnement intérieur.

Conventions collectives

Certaines dispositions d'un certain nombre de conventions collectives entre la Ville et les unités de négociation représentant ses employés engagent la Ville à des dépenses futures. La convention avec la section locale 18 du SCFP, qui représente les travailleurs de l'extérieur de la Ville, engage celle-ci à employer au moins 293 employés, soit des dépenses annuelles estimatives de 13 600 000 \$. Cette convention expire le 31 décembre 2010. La convention avec la section locale 486 du SCFP, qui représente les travailleurs de la Ville, comporte une clause de non-licenciement visant tous les employés embauchés avant le 9 août 1985, soit des dépenses annuelles estimatives de 1 800 000 \$. Cette convention a pris fin le 31 décembre 2007 et a été renouvelée le 5 août 2008 pour les exercices 2008 à 2011.

De plus, la convention collective entre le Comité des services de police de Saint John et la section locale 61 du SCFP, représentant les policiers de la Ville, renferme une clause de non-licenciement entraînant des dépenses annuelles approximatives de 10 059 000 \$. Cette convention a pris fin le 30 juin 2007 et a été renouvelée le 29 juillet 2008. La date d'expiration est le 30 juin 2010.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

5. ENGAGEMENTS (suite)

Financement de l'université

En juin 2005, la Ville a approuvé une subvention de 2 000 000 \$ à l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John. Cette aide financière à la campagne de l'université intitulée *Forging our Futures* est payée comptant ou en nature sur une période de dix ans commençant en 2006.

6. ÉVENTUALITÉS

La Ville assume la responsabilité des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de ses entités autonomes : la Régie des services publics d'eau et d'égouts et la Commission d'énergie de The City of Saint John. Les dettes impayées totalisaient 45 307 000 \$ au 31 décembre 2007 (44 269 000 \$ en 2006).

En vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, la Ville est responsable d'une quote-part des obligations non garanties et des autres dettes à long terme émises au nom de la Commission de gestion des déchets solides de Fundy. La quote-part revenant à la Ville est déterminée en fonction de son pourcentage de la population totale des municipalités et des régions non constituées participantes. Les dettes impayées atteignaient 12 993 000 \$ au 31 décembre 2007 (14 617 000 \$ en 2006). Selon les données démographiques de 2003, la Ville assume la responsabilité d'environ 55 % des dettes de la Commission.

7. RESTRICTIONS VISANT LES EMPRUNTS MUNICIPAUX

L'article 89 de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick restreint les emprunts d'une municipalité à des fins de fonctionnement à moins de 4 % du budget de fonctionnement de la municipalité, et les emprunts à des fins d'immobilisations, à moins de 2 % de la valeur imposable des biens immobiliers de la municipalité. Les emprunts liés au fonds de fonctionnement général et au fonds de capital et d'emprunt général respectent ces restrictions législatives.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 décembre 2007

8. COMPTES INTERFONDS

Tous les comptes interfonds de l'exercice terminé le 31 décembre 2007 représentent des opérations courantes et sont conformes à la politique établie par le ministère des Gouvernements locaux.

9. OPÉRATIONS AVEC LA RÉGIE DES SERVICES PUBLICS D'EAU ET D'ÉGOUTS DE THE CITY OF SAINT JOHN (la «Régie»)

Le Fonds de fonctionnement général a effectué un remboursement de 1 909 618 \$ (1 690 282 \$ en 2006) au Fonds de fonctionnement de la Régie aux fins de l'approvisionnement en eau destiné à la protection contre les incendies, et de 962 024 \$ (1 023 854 \$ en 2006) aux fins de l'acquittement des frais relatifs aux égouts pluviaux.

Le Fonds de fonctionnement général a imputé un montant de 1 337 000 \$ (1 347 000 \$ en 2006) au Fonds de fonctionnement de la Régie, représentant sa quote-part des coûts de fonctionnement des services gouvernementaux généraux. Les frais liés à la fourniture de services directs entre les fonds ne sont pas comptabilisés dans ces montants.

Des intérêts sont imputés chaque mois sur les soldes entre le Fonds d'administration générale et la Régie.

10. ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS

Les états financiers comparatifs ont été retraités par rapport aux états présentés antérieurement afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour les états financiers de 2007.

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE PRODUITS (1 de 2)

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2007 (non vérifié) \$	Chiffres réels 2007 \$	Chiffres réels 2006 \$
	Vente de biens et services		
	Service de protection		
	40 000	40 000	40 000
	–	6 618	–
	Collecte et élimination des ordures		
	5 000	–	–
	Services récréatifs et culturels		
	649 700	756 420	813 021
	Services administratifs		
	100 000	100 000	100 000
	44 000	44 000	43 000
	Commission des transports de Saint John		
	42 000	42 000	42 000
3	880 700	989 038	1 038 021

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE PRODUITS (2 de 2)

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2007 (non vérifié) \$	Chiffres réels 2007 \$	Chiffres réels 2006 \$
Autres produits des propres sources de la Ville			
Permis et licences			
	Entreprises et autres	76 000	91 705
	Bâtiments	1 665 000	1 424 175
	Plomberie	65 000	98 744
	Gazoduc	466 500	282 740
	2 272 500	1 897 364	1 134 795
Amendes et stationnement			
Infractions de			
	stationnement/circulation	593 000	589 323
	Parcomètres	739 500	784 875
	Parc de stationnement intérieur de Market Square	733 000	959 729
	2 065 500	2 333 927	2 244 492
Loyers			
	Marché	435 000	491 442
	Terrains et bâtiments	193 000	157 389
	628 000	648 831	758 089
18	Intérêts à court terme [note 9]	250 000	853 363
3	5 216 000	5 733 485	4 741 428
Subventions conditionnelles d'autres gouvernements			
Gouvernement provincial et organismes provinciaux			
	Services de transport – autoroutes	360 000	315 404
3	360 000	315 404	420 863

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (1 de 6)

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2007 (non vérifié)	Chiffres réels 2007	Chiffres réels 2006
	\$	\$	\$
	Services gouvernementaux généraux		
	Services législatifs		
	Bureau du maire	194 275	209 297
	Conseil communal	385 170	418 832
	Services administratifs généraux		
	Directeur général	487 220	482 499
	Comité Vision 2015	600 646	618 404
	Plébiscite	—	267 490
	Greffier communal	754 991	695 255
	Avocat	697 120	629 367
	Services généraux		
	Administration	—	—
	Finances	1 317 441	1 207 691
	Ressources humaines	1 298 130	1 224 130
	Gestion des matériaux	928 707	1 011 541
	Systèmes et soutien informatiques	1 923 905	1 815 109
	Services communs		
15	Hôtel de ville [note 5]	1 521 025	1 513 295
	Autres services gouvernementaux généraux		
	Évaluation foncière	938 685	938 685
	Assurance de responsabilité civile	435 000	374 061
		11 482 315	11 405 656
18	Déduction des coûts administratifs attribués au Fonds de fonctionnement de la Régie des services publics d'eau et d'égouts [note 9]	(1 391 000)	(1 337 000)
3		10 091 315	10 068 656
			9 424 467

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (2 de 6)

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2007 (non vérifié) \$	Chiffres réels 2007 \$	Chiffres réels 2006 \$
	Services de protection		
	Protection policière	18 880 220	18 975 273
	Protection contre l'incendie		18 260 517
	Salaires et autres coûts de fonctionnement	17 810 788	17 997 331
18	Approvisionnement en eau [note 9]	1 708 119	1 690 282
	Mesures d'urgence		
	Organisation des mesures d'urgence	171 351	158 484
	Centre de répartition d'urgence	1 871 028	1 801 394
	Autres services de protection		
	Inspection des bâtiments	1 266 095	1 237 812
	Animal Rescue League	130 000	124 395
3		41 837 601	42 210 533
			40 510 579

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (3 de 6)

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2007 (non vérifié) \$	Chiffres réels 2007 \$	Chiffres réels 2006 \$
	Services de transport		
	Services communs		
		978 003	515 884
	471 019		
		1 810 043	1 664 707
	1 969 831		
		382 973	299 288
	379 691		
	Transport routier		
		10 820 342	10 306 691
	10 336 131		
		894 784	859 009
	925 000		
		1 112 357	877 801
	986 887		
		434 376	371 251
	431 410		
18		1 481 754	1 679 717
	2 198 468		
15	Transport en commun [note 5]		
		3 436 818	3 091 942
	3 080 000		
		650 671	675 698
	639 506		
3	21 417 943	22 002 121	20 341 988

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (4 de 6)

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2007 (non vérifié) \$	Chiffres réels 2007 \$	Chiffres réels 2006 \$	
	Services de mise en valeur de l'environnement			
	Recherche et planification	830 882	742 952	692 699
	Administration et SIG	727 070	670 586	505 900
	Gestion immobilière	1 337 052	1 241 203	1 006 127
	Société Market Square	312 446	310 616	243 500
	Comité de l'environnement	4 400	2 314	3 315
	Comité du patrimoine	206 950	199 734	126 529
15	Commission du développement économique du Grand Saint John <i>[note 5]</i>	408 420	408 420	396 495
	Saint John Industrial Parks	82 200	82 200	80 000
15	Section commune de Market Square <i>[note 5]</i>	2 046 380	1 787 105	1 774 963
	Initiative pour une stratégie de croissance	25 000	28 641	61 045
15	Commission des installations régionales <i>[note 5]</i>	1 839 757	1 841 424	1 548 454
	Tourisme et communications	915 000	911 478	962 313
	Marché de la ville	748 250	869 197	809 317
3		9 483 807	9 095 870	8 210 657

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (5 de 6)

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2007 (non vérifié) \$	Chiffres réels 2007 \$	Chiffres réels 2006 \$
Services récréatifs et culturels			
Services récréatifs			
Administration	727 492	714 357	790 347
P.R.O. Kids	72 229	74 808	-
Centres communautaires	1 171 181	1 153 285	1 221 487
Arénas	1 160 707	1 199 532	1 121 831
Terrains de jeux	1 353 409	1 370 125	1 424 458
Parcs	1 429 600	1 507 030	1 467 002
Services culturels			
Bibliothèque publique gratuite de Saint John	369 280	369 280	360 993
Services culturels	95 570	94 390	95 803
Subventions	809 000	858 038	788 205
3	7 188 468	7 340 845	7 270 126

The City of Saint John
Fonds d'administration générale

FONDS DE FONCTIONNEMENT
TABLEAU DES ÉLÉMENTS DE CHARGES (6 de 6)

Exercices terminés les 31 décembre

Page	Budget 2007 (non vérifié) \$	Chiffres réels 2007 \$	Chiffres réels 2006 \$
	Services financiers		
	Intérêts sur la dette à long terme		
	Dette sous forme		
			d'obligations non garanties 2 880 398 2 521 078 2 436 842
			Autres dettes à long terme – 11 786 14 720
	Versements en capital		
	Dette sous forme		
			d'obligations non garanties 8 181 100 8 098 100 7 845 300
			Autres dettes à long terme 92 073 79 528 79 170
	Projets d'investissement		
	financés au moyen du Fonds		
			de fonctionnement général 735 000 735 000 1 289 200
			Autres frais de la dette 210 000 54 108 64 660
			Financement à court terme 262 000 260 296 239 448
12			Financement de la caisse de
			retraite [note 4] 5 035 767 5 453 568 1 489 945
			Autres – Divers – 460 072 2 171 045
3	17 396 338	17 673 536	15 630 330